

Votants : 76

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 27 janvier 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 02 février 2026

ETUDES ET PROJETS NEUFS - EXTENSION NIORT TECH – AVENANTS AUX MARCHÉS DE TRAVAUX : N° 1 POUR LES LOTS 5, 12, 15 ET 22 ; N° 2 POUR LES LOTS 6A, 6B, 7, 8, 9, 11, 13, 14, 16, 17 ET 18 ; N° 3 POUR LES LOTS 10 ET 21 ; ET N° 4 POUR LE LOT 4

Titulaires et suppléants présents :

Jérôme BALOGÉ, Annick BAMBERGER, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noémie FERREIRA, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Stéphanie ANTIGNY pouvoir à Sophie BOUTRIT, Jeanine BARBOTIN pouvoir à Dominique SIX, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Nicolas ROBIN, Elsa FORTAGE pouvoir à Sébastien MATHIEU, Cathy Corinne GIRARDIN pouvoir à François GIBERT, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGÉ, Rose-Marie NIETO pouvoir à Thibault HEBRARD, Mélina TACHE pouvoir à Lydia ZANATTA, Valérie VOLLAND pouvoir à Anne-Lydie LARRIBAU.

Titulaires absents :

Jean-Michel BEAUDIC, Alain CANTEAU, Thierry DEVAUTOUR, Richard PAILLOUX.

Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Gérard EPOULET.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Sonia LUSSIEZ

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 2 FÉVRIER 2026

ETUDES ET PROJETS NEUFS - EXTENSION NIORT TECH – AVENANTS AUX MARCHÉS DE TRAVAUX : N° 1 POUR LES LOTS 5, 12, 15 ET 22 ; N° 2 POUR LES LOTS 6A, 6B, 7, 8, 9, 11, 13, 14, 16, 17 ET 18 ; N° 3 POUR LES LOTS 10 ET 21 ; ET N° 4 POUR LE LOT 4

Monsieur **Claude BOISSON**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les marchés ci-dessous, attribués dans le cadre de l'opération Extension Niort Tech :

- Lot 4 Gros-Œuvre, n°2024026, notifié le 27/05/2024 à ALM ALLAIN,
- Lot 5 Charpente et bardage bois, n°2024027, notifié le 21/05/2024 à LA CHARPENTE THOUARSAISE,
- Lot 6a Couverture tuiles, n°2024065, notifié le 07/10/2024 à JEAN ROBERT,
- Lot 6b Couverture métallique, bardage, n°2024048, notifié le 10/07/2024 à LE LOREC GARANDEAU,
- Lot 7 Etanchéité multicouche élastomère, n°2024028, notifié le 20/05/2024 à ASTEN SAS DIVISION BERGERET,
- Lot 8 Façade Pierre de taille, n°2024029, notifié le 21/05/2024 à SOMEBAT,
- Lot 9 Menuiserie extérieure aluminium et bois, n°2024030, notifié le 17/05/2024 à BGN,
- Lot 10 Ossature métallique – Serrurerie, n°2024031, notifié le 17/05/2024 à BGN,
- Lot 11 Cloisons sèches, n°2024032 notifié le 17/05/2024 à SONISO,
- Lot 12 Faux plafonds, n°2024033 notifié le 17/05/2024 à REV'S PLAFONDS,
- Lot 13 Menuiserie intérieure, n°2024033 notifié le 21/05/2024 à RIDORET MENUISERIE,
- Lot 14 Carrelage/Faïence, n°2024035 notifié le 21/05/2024 à B2S,
- Lot 15 Peinture – ITE, n°2024036 notifié le 21/05/2024 à SOCIETE POITEVINE DE PEINTURE,
- Lot 16 Sols souples, n°2024049 notifié le 24/06/2024 à GUINOT,
- Lot 17 Plomberie sanitaire CVC, n°2024037 notifié le 17/05/2024 à AXIMA CONCEPT,
- Lot 18 Electricité – courants forts et faibles – SSI, n°2024038 notifié le 21/05/2024 à STECO,
- Lot 21 Réseaux divers – Aménagements extérieurs, n°2024041 notifié le 21/05/2024 à COLAS France,
- Lot 22 Paysage, n°2024042 notifié le 17/05/2024 à EIVE.

Vu l'article R.2194-2 du Code de la Commande publique qui dispose notamment que le marché peut être modifié lorsque des travaux supplémentaires sont devenus nécessaires et ne figuraient pas dans le marché initial, à la condition qu'un changement de titulaire soit impossible pour des raisons économiques ou techniques tenant notamment à des exigences d'interchangeabilité ou d'interopérabilité avec les équipements, services ou installations existants achetés dans le cadre du marché initial ;

Vu l'article R.2194-8 du même Code qui dispose notamment que le marché peut être modifié lorsque le montant de la modification est inférieur aux seuils européens et à 15 % du montant du marché initial pour les marchés de travaux ;

Vu l'article L.1414-4 du Code général des collectivités territoriales qui dispose que tout projet d'avenant à un marché public entraînant une augmentation du montant global supérieure à 5 % est soumis pour avis à la commission d'appel d'offres et que lorsque l'assemblée délibérante est appelée à statuer sur un projet d'avenant, l'avis de la commission d'appel d'offres lui est préalablement transmis ;

Considérant d'une part, le motif d'intérêt général lié à la modification du besoin de l'acheteur en cours d'exécution : suppression des travaux du bâtiment J « Creative house » dont le montant est repris dans le tableau ci-après.

Considérant d'autre part, la nécessité de poursuivre l'extension de Niort Tech en faisant réaliser les travaux complémentaires suivants sur les autres bâtiments dont le montant est repris dans le tableau ci-après :

- Lot n°6B : couverture de l'ancienne corniche en pierre avec du zinc sur une partie du bâtiment A,
- Lot n°7 : réalisation d'une étanchéité provisoire avec modification de coiffes,
- Lot n°8 : réalisation de divers travaux complémentaires de pierre de taille,
- Lot n°10 : Suppression d'un portillon, de solives et ajouts de coiffes de têtes d'acrotères isolées,
- Lot n°13 : réalisation de travaux de menuiseries complémentaires sur les accès et les portes existantes,
- Lot n°14 : reprise des sols avec carreaux identiques aux existants et finitions devant l'entrée principale,
- Lot n°15 : travaux de peinture complémentaires sur certains murs et châssis existants du bâtiment A,
- Lot n°17 : travaux de raccordement du système de gestion technique du bâtiment sur l'hyperviseur de la CAN, modification de la zone vestiaire et ajout d'un ballon d'eau chaude au R+2 ,
- Lot n°18 : Déplacement et complément de matériels et câblages pour les attentes sécurisées,
- Lot n°21 : modification du trottoir et des bordures Av. Bujault suite à la remise à niveau du SAS d'entrée,
- Lot n°22 : réaménagement des gradins et espaces associés suite à la décision de démolir les ouvrages riverains,

Considérant enfin que pour les lots 6a, 6b et 11 (modifications supérieures à 15%), des changements de titulaires pourraient générer des incompatibilités techniques, mettant en péril la continuité des travaux, en raison d'exigences d'interchangeabilité et d'interopérabilité avec les titulaires actuels ;

Lot	Entreprise	Montant marchés initiaux	Total marchés + avenants précédents	Travaux complémentaires objets de la présente délibération	Moins valeur travaux bâtiment J	Total marchés + Avenants + suppression bât J	% augmentation par rapport / marchés initiaux	
Lot 4	ALM ALLAIN	2 257 599,48	2 332 448,69		-34 199,34	2 298 249,35	1,80%	Avenant 4
Lot 5	LA CHARPENTE THOUARSAISE	481 003,95	481 003,95		-52 335,43	428 668,52	-10,88%	Avenant 1
Lot 6a	JEAN ROBERT	71 668,23	77 374,73		-31 021,29	46 353,44	-35,32%	Avenant 2
Lot 6b	LE LOREC GARANDEAU	251 169,80	288 727,70	2 640,13	0,00	291 367,83	16,00%	Avenant 2
Lot 7	ASTEN DIVISION BERGERET	194 000,00	209 036,00	-13 659,20	0,00	195 376,80	0,71%	Avenant 2
Lot 8	SOMEBAT	286 339,76	295 916,08	3 337,10	-53 215,65	246 037,53	-14,07%	Avenant 2
Lot 9	BGN	538 498,41	540 486,41		-55 162,00	485 324,41	-9,87%	Avenant 2
Lot 10	BGN	254 359,00	269 711,37	10 837,67	-20 653,00	259 896,04	2,18%	Avenant 3
Lot 11	SONISO	244 694,15	252 898,04		-62 136,88	190 761,16	-22,04%	Avenant 2
Lot 12	REV'S PLAFOND	189 207,55	189 207,55		-992,50	188 215,05	-0,52%	Avenant 1
Lot 13	RIDORET MENUISERIE	493 770,98	495 154,98	3 295,00	-32 639,84	465 810,14	-5,66%	Avenant 2
Lot 14	B2S	142 223,54	149 323,22	2 175,02	-16 977,29	134 520,95	-5,42%	Avenant 2
Lot 15	SPP	211 760,13	211 760,13	23 974,28	-13 798,43	221 935,98	4,81%	Avenant 1
Lot 16	GUINOT	165 856,77	160 799,06		-14 237,11	146 561,95	-11,63%	Avenant 2
Lot 17	AXIMA CONCEPT	737 293,18	766 304,49	18 980,80	-46 801,24	738 484,05	0,16%	Avenant 2
Lot 18	STECO	539 237,77	574 140,19	1 941,60	-28 506,40	547 575,39	1,55%	Avenant 2
Lot 21	COLAS	266 882,67	260 367,67	14 850,00	0,00	275 217,67	3,12%	Avenant 3
Lot 22	EIVE	142 959,56	142 959,56	7 891,25	0,00	150 850,81	5,52%	Avenant 1
TOTAL		7 468 524,93	7 697 619,82	76 263,65	-462 676,40	7 311 207,07	-2,11%	

Le montant total des travaux tous lots confondus est ainsi porté de 8 820 535,54 € HT (marchés initiaux + avenants précédents) à 8 434 122,79 € HT, soit une diminution globale des travaux, tous avenants confondus de -4,38 %.

La Commission d'appel d'offres réunie le 6 janvier 2026 a rendu un avis favorable pour les lots concernés.

Les crédits nécessaires pour réaliser l'opération sont inscrits au budget principal.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les avenants décrits ci-dessus pour les lots n°4, 5, 6a, 6b, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 21 et 22 ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 76

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Sonia LUSSIEZ

Claude BOISSON

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué